



PIERRE MOSCOVICI  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES  
FINANCES

NICOLE BRICQ  
MINISTRE DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR

BERNARD CAZENEUVE  
MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU  
BUDGET

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

[www.commerce-exterieur.gouv.fr](http://www.commerce-exterieur.gouv.fr)

Paris, le 16 mai 2013  
N° 593/248

## **Saisie de 2,1 tonnes de cannabis dans un chargement de carottes par les douaniers de Tours**

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, félicitent les agents de la brigade intérieure des douanes de Tours, qui ont saisi 2 162 kg de résine de cannabis le 15 mai. La drogue, dissimulée dans un chargement de carottes, était transportée par camion depuis l'Espagne. La valeur des stupéfiants saisis est estimée à plus de 10 millions d'euros sur le marché illicite de revente au détail des stupéfiants.

C'est vers 18 heures que les agents des douanes de la brigade de Tours, en service de surveillance sur l'autoroute A10 ont sélectionné un ensemble routier frigorifique pour le contrôler. Selon le chauffeur et les documents présentés, il transportait 22 palettes de carottes. Les agents ont constaté que le camion n'était pas réfrigéré alors que les marchandises étaient censées être transportées à 4°. Le chien de l'équipe cynophile, quant à lui, a marqué l'extérieur de la remorque et les palettes de légumes. Le contrôle du chargement a permis de mettre rapidement à jour des « valises marocaines » entre les palettes de carottes.

Au total, 48 valises marocaines, 71 paquets de résine et 23 sacs de « pollen » de cannabis ont été saisis pour un poids total de 2162 kg.

Cette saisie intervient après une saisie record de 7,6 tonnes de résine réalisée le 25 avril dernier à Hendaye et 6,8 tonnes effectuée en février dernier au Perthus (Perpignan). Ce résultat illustre le travail quotidien des agents des douanes pour lutter contre les trafics de stupéfiants. En 2012, les services douaniers français ont saisi 24 tonnes de cannabis.

### **Contact presse :**

Service presse de la DGGDI : Serge Puccetti, directeur de la communication :01 57 53 42 11